

CONFIDENTIEL



National  
Defence

Défense  
nationale

-14 (0 Pers)

Base des Forces canadiennes  
Valcartier  
Courcelette (Qué)  
GOA 1RO

1e 25 janvier 1983

Commandant  
12e Régiment blindé du Canada  
Base des Forces canadiennes  
Valcartier  
Courcelette (Qué)  
GOA 1RO

Compétence: Commandant-adjoint

SOUSSIONS PAR VOIE HIERARCHIQUE  
DROGUES - ALCOOL - DEVIATIONS SEXUELLES

Références: A. OAF 19-20  
B. OAF 19-21  
C. OAF 19-31  
D. DPCOR 504 du 231453Z Oct 80  
E. QG 5 GBC Pers 916 du 041353Z Jun 82  
F. 12 RBC Pers 705 (Comd) du 28 Déc 82  
G. 12 RBC Pers 607 (Comd) du 19 Jan 83  
H. OAF 15-2

1. Les références F et G furent acheminées directement au QG FMC contrairement aux directives stipulées à la référence E.
2. De plus, la référence G n'est pas conforme aux règlements et ordonnances concernant les déviations sexuelles:
  - a. L'OAF 19-20 traite des déviations sexuelles et non pas l'OAF 19-21 (Usage non-autorisé de drogues);
  - b. Le paragraphe 6 de la référence A stipule que le Commandant doit envoyer le rapport d'enquête ainsi que des copies des rapports du médecin militaire et de l'UES, au QGDN, par les voies hiérarchiques; et
  - c. Si le Commandant de l'unité désire recommander la libération obligatoire du militaire, il doit le faire en conformité avec la section 2, Annexe A, de l'OAF 15-2, i.e. initier l'appendice 3 et la faire parvenir au Commandant de la Base.

.../2

CONFIDENTIEL

000325

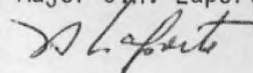
CONFIDENTIEL

- 2 -

3. Ces déviations administratives ne font qu'accroître les procédures d'acheminement, causent l'incertitude auprès des QG supérieurs et amplifient la période d'attente pour un cas considéré urgent.

4. Pour votre action jugée nécessaire.

Pour le Commandant  
L'officier du personnel  
Major J.H. Laporte



c.c. QG 5 GBC - OSEM Adm

CONFIDENTIEL

000326